

L'AUTREMENT

*Lambesc
autrement*
Novembre
2005

"ARRÊTONS DE NOUS DEMANDER CE QUE NOTRE VILLAGE POURRAIT FAIRE POUR NOUS, MAIS DEMANDONS-NOUS CE QUE NOUS POURRIONS FAIRE POUR NOTRE VILLAGE"

Éditorial

Petit local !

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, Lambesc Autrement occupe à nouveau un local en centre-ville, face au Jacquemard. Ce petit local par la taille n'en reste pas moins d'une grande importance pour nous, pour vous... Il est tout d'abord physiquement le témoin de la présence de Lambesc Autrement au cœur de la vie Lambescaïne.

Pour Lambesc Autrement ce lieu permet surtout de remplir plusieurs fonctions à l'adresse des Lambescains. C'est un lieu de réunion pour les membres de notre association, par exemple, les articles de cette publication de « L'Autrement » sont souvent nés ici, sur un coin de table, autour d'un café chaud. Plus important pour vous tous, au-delà du petit clin d'œil aux militants, le local de Lambesc Autrement est surtout un point de rencontre. Une permanence est assurée tous les samedis matin à partir de 10h00. Vous y trouverez un membre de l'association, parfois un élu de notre groupe au Conseil Municipal, qui sera à votre écoute.

Mais parlons franchement, aller à la rencontre d'un « inconnu », de surcroît appartenant à un mouvement à vocation politique, ce n'est pas toujours très facile. Plusieurs situations sont possibles : vous souhaitez évoquer un problème de votre quartier ou un sujet plus large qui touche Lambesc et que « L'Autrement » a abordé ; vous voulez rencontrer un élu pour une information sur un point de Conseil municipal ; vous voulez découvrir notre association, connaître notre action ou voir en personne un spécimen « Alter Lambis cum » ; vous avez 2 minutes d'avance sur votre timing de courses ce merveilleux samedi matin d'hiver ensoleillé...

Dans tout les cas, nous vous disons : « bienvenue à tous » pour partager quelques instants ensemble. Toutes les raisons sont bonnes pour parler, échanger nos points de vues et ainsi renforcer le lien social entre les gens d'une même commune. Il est aussi possible de prendre rendez-vous ici à la date et l'heure qui vous conviennent en contactant Lambesc Autrement par téléphone, en particulier pour rencontrer un de nos élus. Pour tous ceux qui nous ont « rejoints » récemment à Lambesc ces quelques informations qui suivent seront une bonne introduction et pourront susciter l'envie d'une prochaine rencontre.



Fondé en 1994 par Robert Célaire avec le soutien d'un groupe de Lambescains issu du tissu associatif, Lambesc Autrement est un mouvement citoyen engagé dans la vie politique locale.

Ce mouvement indépendant, situé en dehors des partis politiques traditionnels, est présent au cœur du débat politique et citoyen depuis plus de 10 ans pour défendre sa vision d'un Lambesc à échelle humaine, soucieux de son environnement, fier de son passé historique et confiant dans son avenir grâce à ses atouts : économie tertiaire, agriculture, tourisme, vie culturelle et associative..

Toujours au service des intérêts de la commune et des Lambescains, Lambesc Autrement refuse un destin de « ville dortoir » et milite pour favoriser une ville dynamique avec une communauté plus solidaire et participative.

**L'inauguration de notre local
est prévue le samedi 10 décembre
à 11h30.**

**Accueil à partir de 10h00
et toute la journée jusqu'à 18h30.**

A bientôt.

Vœux...

**La rédaction
de l'Autrement
et tous les membres
de l'association
Lambesc Autrement
vous souhaitent
de joyeuses fêtes
et vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2006**

A.G.

**Lambesc Autrement
tiendra son Assemblée
Générale le vendredi
20 janvier 2006
à 20h30 à la salle des
Associations**

Infos...

*"L'Autrement" attend vos écrits,
votre avis, vos critiques, vos suggestions, vos
réponses, vos "coups de gueule",
vos commentaires, vos envies... L'Autrement
est avant tout
un moyen de communication.
Servez-vous en !!!*

Courriellez autrement !

lambesc.autrement@free.fr

Surfez autrement !

<http://lambesc.autrement.free.fr>

Mémoire courte...

De nombreux Lambescains ont signé notre pétition en juin contre la démolition des Fenestrelles et l'urbanisation à tout va de la ville. Nous avons recueilli plus de 1300 signatures. Cette pétition a été remise en mairie au début du mois de juillet.

Voici la question écrite que nous avons posée au conseil municipal du 12 juillet :

Nous vous avons remis il y a quelques jours une pétition signée par un peu plus de 1300 lambescains. Cette pétition manifeste l'émotion de nos concitoyens face à la disparition de la bastide des Fenestrelles et leur inquiétude grandissante devant l'ampleur de l'urbanisation en cours. L'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne peut que conforter cette inquiétude légitime. Quelles assurances pouvez-vous leur donner que celui-ci n'amplifiera pas le phénomène auquel nous assistons ?

Voilà la réponse du maire lors de ce conseil :

Monsieur le maire rappelle la procédure de modification du POS qui doit rapidement juguler l'urbanisation excessive et permettre une réflexion plus posée sur la révision du PLU ; quant à la bastide Fenestrelle, la commune a été informée de sa démolition au moment de l'instruction du permis de démolir et après avis de l'Architecte des Bâtiments de France ; il aurait effectivement été opportun de l'évoquer ensemble.

Il faut en effet préciser, que lors de ce conseil municipal du 12 juillet a été prise la décision de procéder à une modification du POS actuel. Cette modification porte essentiellement sur le règlement du POS, en particulier dans les zones urbaines et les zones NB. Voici ce que nous a répondu M Ramond sur les raisons de cette modification « inattendue » :

...depuis la dernière révision du POS en 2000, il y a eu une flambée immobilière que personne ne pouvait prévoir. Il est urgent de maîtriser cette explosion de manière à étudier plus sereinement le cadre de la révision : plusieurs procédures peuvent être menées de front ; la révision continue son chemin en parallèle avec cette modification.

Nous prenons acte de cette décision que nous souhaitons, même si elle arrive un peu tard, et nous voulons faire un petit rappel afin de répondre au maire à propos de « **cette flambée immobilière que personne ne pouvait prévoir** ». Il n'est pas inutile à ce propos de se replonger dans l'historique du POS actuel, qu'il a lui-même impulsé et fait voter. Voici les paroles des élus de tous bords, opposés au POS, telles que relatées dans les PV des conseils municipaux, point 2 de l'ordre du jour.

Arrêt du projet de POS révisé (CM du 1^{er} mars 1999).

M Célaire (NDLR : *Lambesc Autrement*) déplore le manque de concertation avec les élus de l'opposition... Puis il conteste les objectifs démographiques avoués du POS qui conduiront à une augmentation de la population du village de 50%, celle-ci passant de 8000 habitants environ aujourd'hui, à plus de 12000 habitants à l'horizon 2010-2015. Or, au départ, il n'était pas prévu l'extension des zones urbaines ; les objectifs démographiques étant de 10000 habitants.

Vote : Pour : 16 dont 2 procurations Contre : 8 dont 1 procuration Abstentions : 3

Approbation du POS (CM du 9 mars 2000).

M. Laurens (NDLR : PS) fait le constat de marche arrière concernant les espaces verts à protéger et la zone agricole. Il se réjouit de la prise en compte de l'avis du commissaire enquêteur. Par contre, il s'inquiète de la densification du centre du village qui ne s'accompagne pas d'un plan de circulation et stationnement. Il aurait souhaité que les « dents creuses » du centre soient utilisées pour la réalisation de logements sociaux.

M. Dessenis (LA) indique que son groupe votera contre car il n'approuve pas l'évolution démographique permise par le POS, jugée trop importante...

M. Sabot (LA) estime que des logements sociaux pourraient être réalisés en centre ville en lieu et place des logements insalubres.

M. Carretero (NDLR : PC) parle de surdensification plutôt que de densification. Il s'inquiète d'une augmentation importante du COS et notamment de la zone UB entre la montée d'Aix, l'avenue de Verdun et le boulevard Jules Ferry. Aucun plan d'aménagement global concernant le stationnement et la circulation n'est prévu pour pallier aux besoins d'une population nouvelle d'où une transformation profonde du caractère rural de la commune. Il votera contre et invite la majorité à voter contre.

M. Philippe (NDLR : deuxième adjoint au maire) est contre car dans les 10 dernières années, l'augmentation des populations a été d'environ 10%. Avec ce nouveau POS, c'est une augmentation possible à terme de 50 à 70% de la population.

Le vote avait été cette fois de 16 pour dont 4 procurations, 9 contre dont 3 procurations et 3 abstentions.

C'était loin d'être un plébiscite, et nombreux étaient ceux qui avaient, il y a plus de cinq ans, pointé les risques d'urbanisation importante liés au nouveau POS.

Les paroles passent, les écrits restent...



La bastide FENESTRELLE

Nous ne souhaitons pas répondre point par point au courrier de Mme Beaudoux publié par le maire dans l'INFO-CONSEIL du mois de juin.

En revanche, nous voulons réaffirmer ici, qu'à aucun moment nous n'avons contesté le droit d'un propriétaire à disposer librement de son bien, le vendre à qui bon lui semble, même si cela doit aboutir à sa démolition. Pas plus que nous ne

contestons le droit à quiconque d'acheter un bien pour en faire ce qu'il veut. Nous n'avons pas non plus voulu nuire à cette personne en utilisant son patronyme. Celui-ci est intimement lié à l'histoire économique de Lambesc et utilisé dans les documents publics, y compris par la municipalité.

Mais nous citoyens, avons aussi le droit de déplorer la disparition du patrimoine local, de l'écrire, de manifester, de saisir les

élus et tous ceux qui sont concernés par l'urbanisation, à Lambesc ou ailleurs. Nous avons aussi le droit, voire le devoir, de nous prononcer sur le devenir d'un espace de près de 1,25 hectares en ville, de l'impact produit sur la vie de ceux qui vivent autour et sur les nécessaires adaptations qui en découlent.

C'était là tout le sens de notre action et nous ne le regrettons pas.

Congestion automobile à Lambesc, quels remèdes pour le futur ?

Petit clin d'œil aux épidémies hivernales...

Il n'empêche que depuis longtemps Lambesc nous prépare une crise aiguë de « grippe automobile ». La circulation routière à Lambesc nous réserve dans l'avenir quelques quintes de toux sévères et des traitements en profondeur sont inévitables. Avec l'augmentation importante des usagers, et quels que soient les remèdes prescrits, nous allons connaître bientôt les joies de l'automobiliste urbain avec son lot de problèmes : stationnement, embouteillages, etc. Nos habitudes vont devoir changer pour s'adapter aux futurs dispositifs mis en place et la plus grande discipline dans le suivi du « traitement » sera notre seul salut.

Dans la perspective de ce « futur Lambesc », notre association avait depuis longtemps travaillé sur le sujet, proposé des solutions et réagi pour dénoncer le retard dans les mesures de circulation et les lacunes de notre infrastructure routière aux abords du village.

Où en est-on aujourd'hui ?

- Au carrefour Sud de la RN7, un nouveau dispositif routier a été aménagé... Déjà en 2003, Lambesc Autrement vous avait informés sur ce projet de carrefour (voir *l'Autrement de juin 2003*)*. A l'époque nous avions émis de grosses réserves, auprès de Monsieur MARINO (*inspecteur départemental*), sur cette solution préconisée par la DDE. Là où un rond point semblait indispensable, on a réalisé un « compactage » des voies de raccordement et la bretelle d'accélération a disparu pour laisser la place à un STOP. Restait à Lambesc Autrement à demander un dispositif de ralentissement sur la RN7 dans le sens Avignon /Aix pour réduire le danger avec le flux qui quitte le STOP. En tant qu'usager de ce carrefour on se demande s'il n'est pas encore plus dangereux aujourd'hui qu'avant. Qu'en pense la municipalité ? Qu'en pensez-vous ?

Sur les autres intersections :

- Route de Rognes, le dernier conseil municipal du 6 octobre a voté la cession d'une parcelle communale à l'état. Aucun calendrier de travaux n'est annoncé à ce jour et l'issue prochaine d'un rond-point tellement nécessaire ne nous est pas franchement communiquée.
- A la sortie Avignon aucune nouvelle sur des modifications quelconques malgré la dangerosité du site. L'aménagement du futur quartier St Roch viendra peut-être bousculer les choses.

En centre ville les changements se précisent...

Au cours d'une réunion restreinte (*associations et commerçants*) Monsieur RAMOND a présenté les résultats d'une étude sur la circulation et les solutions possibles. Dans son introduction, le Maire faisait le constat de la nécessité d'améliorer la circulation des piétons et des cyclistes. Ça partait bien !

Pourtant à l'issue de l'exposé, il concluait en faveur de « sa » solution pour la rue Grande : un sens unique descendant. Argument implacable : il ne faut pas entraver le flux principal des voitures qui viennent d'Aix pour se rendre au plus vite et au plus près vers le secteur commerçant. Bigre, à L.A. nous avions imaginé le contraire. Une solution plus volontariste qui consiste à acheminer les véhicules sur la périphérie vers les stationnements de la place des Etats généraux au nord ou du futur parc urbain au sud. Ceci afin de se rendre à pied vers la rue Grande mise en sens unique Avignon/Aix.

En effet pour dynamiser le petit commerce, il faudrait plutôt soulager la rue principale, la rendre plus attractive à la promenade à pied et délester le flux principal vers les parkings. Chaque solution a aussi ses inconvénients : si l'on descend la rue Grande,

sens Aix/Avignon, on encombre la rue Jules Ferry (*écoles et collège*) et la rue Eugène Pelletan (*face à la Poste*) pour permettre la « remontée ». A l'inverse en sens unique montant, sens Avignon/Aix, on encombre surtout la rue Mirabeau. Ce problème peut trouver des solutions par l'aménagement des trottoirs et la mise en priorité de la rue Mirabeau au niveau de l'Université.

L.A. avait aussi émis l'idée d'une zone 30 dans tout le centre ancien (*projet déposé dans le cadre du PDU en octobre 2004*)*. Cette opportunité de nous « changer la vie » n'a pas trouvé d'écho auprès de la municipalité. Cela viendra peut-être mais c'est dommage de ne pas y réfléchir quand on sait que la zone 30 fait de plus en plus son chemin dans notre pays. Prenons exemple sur notre grande sœur : la ville d'Aix. Son dynamisme commercial et touristique est incontestable et on constate que les voitures sont bien orientées sur les parkings en périphérie et que c'est bien le piéton qui fait le succès du secteur commerçant.

Dans cette perspective une suggestion des commerçants de Lambesc est de transposer le « Marché du vendredi » de la Place de la Mairie vers la rue Grande et la place Jean Jaurès. A Lambesc Autrement nous trouvons que cette idée est intéressante et mérite d'être explorée. En tout cas elle est porteuse de solutions en particulier pour le stationnement en lieu et place de l'actuel marché et pourrait être instaurée sur certains vendredis de l'année.

Sans vouloir se précipiter vers telle ou telle solution, et même si Monsieur le Maire nous a dit : « le sens unique, ce n'est que quelques panneaux à retourner si l'on veut changer de sens. », Lambesc autrement souhaite que tout soit mis en œuvre pour trouver d'emblé la solution la plus efficace et la plus durable. A cet effet un courrier a été adressé au Maire pour réclamer une table ronde.

* Documents disponibles sur le site : <http://lambesc.autrement.free.fr/>

Environnement...

RÉUSSIR ITER ?

Vous avez déjà appris en lisant la revue municipale, que les convois d'ITER passeront par notre ville. Nous ne reviendrons pas sur les explications qui ont été données.

En revanche, l'information nouvelle de cet automne, est que la commune a décidé d'adhérer à l'association Réussir ITER, association créée en mars 2005 par Mme Joissains Massini, présidente de la CPA et maire d'Aix en Provence.

Cette décision a été entérinée lors du conseil municipal du 6 octobre dernier, comme a été entérinée la décision d'y faire siéger le premier adjoint, M Alluin, membre du CA de cette association depuis sa création.

Les élus locaux des communes qui souhaitent adhérer, manifestent le souci de s'organiser pour préserver et défendre les territoires et être représentés auprès des régions, départements, état, ou Europe. On peut légitimement s'interroger sur la nécessité de superposer ainsi des structures autour d'un même projet, mais c'est M. Alluin qui a apporté la réponse, en indiquant que Réussir ITER se voulait un contre-pouvoir à toutes les autres instances. Ce sont les élus autour du site de Cadarache et ayant des intérêts communs qui ont créé l'association et ce afin de contrôler les directives qui vont être données.

Nous avons pour notre part regretté par la voix de notre élu, M. Labrouve, que d'autres personnes ou groupes qui ne soient pas des élus, ne puissent être associés aux décisions de cette nouvelle instance.

Impôts locaux la spirale !

Nous venons de payer nos impôts locaux (*taxe foncière et taxe d'habitation*) et, à nouveau cette année, nous avons pu constater leur progression sensible. Trop sensible ? Pour l'apprécier, il suffit de mesurer l'ampleur de l'augmentation de la fiscalité locale, celle-ci dépendant à la fois de la commune, de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix (CAPA), du Conseil Général (département) et du Conseil Régional (région PACA). Qu'on en juge sur cette année 2005 :

Taxe Foncière

- **Conseil Régional** : environ **+32,50%** sur les bâtiments et **+32,30%** sur le non bâti, **+102%** sur l'équipement bâti et **+110%** sur l'équipement non bâti.
- **Conseil Général** : **+21%** sur les bâtiments après **+20,50%** en 2004.
- **CAPA** : **+13,50%** sur les ordures ménagères
- **Commune de Lambesc** : **-1,38%**.

Taxe d'habitation

- **Conseil Régional** : **+100%** sur la taxe spéciale d'équipement.
- **Conseil Général** : **+6,5%** après **+11%** en 2004.
- **Commune de Lambesc** : **+1,64%**

Et vous vous étonnez encore de la progression de la facture ? Heureusement, la commune de Lambesc est restée "sage" en ne suivant même pas tout à fait l'inflation (+1,8% *retenu pour les différents impôts en 2005*), alors que son poids dans les impôts locaux représente plus de la moitié de l'addition globale. Cela ne peut pourtant pas faire oublier la hausse de +25% environ de la part communale sur la Taxe Foncière il y a trois ans, ni certains impôts déguisés comme l'envolée de plusieurs centaines de pourcents sur l'eau de ville afin de financer la nouvelle station d'épuration.

L'addition est donc de plus en plus salée, évaluée par certains experts à +6% cette année au plan national. Et ce n'est pas fini... La CAPA veut instaurer un nouvel impôt sur les assainissements individuels (*fosses septiques*), qui coûtera à leurs détenteurs 100 à 150 euros de plus par an... Le Conseil Régional, pour sa part, vient de faire déposer une proposition de loi à l'Assemblée Nationale, afin de créer une nouvelle taxe spéciale d'équipement sous prétexte de favoriser les transports publics autour d'Iter

à Cadarache. Son coût pourrait représenter jusqu'à +15% sur la totalité de la Taxe Foncière et jusqu'à +20% sur celle de la Taxe d'Habitation...

Vous frémissez d'inquiétude ? Vous avez probablement raison, la spirale paraissant sans fin et attaquant sérieusement notre pouvoir d'achat que, de tous bords politiques, on se plaît pourtant à vouloir faire progresser. Malheureusement pour nous, chaque strate politique (*Région, Département, CAPA, Commune*) prétend ignorer superbement ce que font les autres. Chacune veut augmenter son propre pouvoir, et donc ses propres impôts, sans voir ni comprendre que cela revient à instituer un nouveau régime féodal paré pour les besoins de la cause des vertus de la décentralisation.

Certes, chaque féodalité a ses arguments. Le principal d'entre eux est que l'Etat, dans le processus de décentralisation, a transféré les charges mais pas les moyens. C'est très partiellement vrai et, par exemple, citons le coût des recensements qui est passé du budget de l'INSEE à la charge des pouvoirs locaux sans contrepartie. Mais ces surcharges sont finalement limitées et elles ne sauraient expliquer les envolées auxquelles nous assistons.

Heureusement, les plus modestes d'entre nous sont exonérés d'impôts locaux. Mais cela ne facilite pas le débat démocratique sur la fiscalité locale, puisque ceux-ci ne sont pas concernés du tout par le problème. Au contraire, ils peuvent constituer une marge de manoeuvre pour ceux qui voudraient faire de la surenchère. A l'opposé, les plus gros revenus voient bien l'augmentation de la pression fiscale, mais cela ne constitue encore qu'une goutte d'eau par rapport à l'addition de leurs autres impôts.

En fait, ceux qui subissent de plein fouet cette spirale fiscale sont les revenus moyens, en particulier ceux qui dépassent à peine les seuils d'exonération. Pour eux en effet, les impôts locaux sont souvent devenus un des plus lourds impôts, dépassant parfois l'addition de l'impôt sur le revenu (*IRPP*) et des contributions sociales (*CSG, CRDS, prélèvement social et contribution de solidarité*) réunies.

Il serait quand même temps que ceux qui sollicitent nos suffrages, lors des différentes élections, finissent par se rendre compte que l'électeur et le contribuable ne sont qu'une seule et même personne. A moins que cela ne soit à nous de le leur rappeler...

Sceptique ?

A l'initiative du quartier de Croignes-Ponant (*sud de Lambesc*) et à la suite d'une réunion publique très houleuse dans la commune, une pétition a été lancée contre une taxe nouvelle sur l'assainissement individuel (*fosses septiques*). Cette dernière a été décidée par la CAPA avec l'approbation de la commune de Lambesc.

Si l'idée de "conseiller" les particuliers sur le bon fonctionnement de leurs fosses septiques paraît justifiée, en revanche on reste sceptique sur l'instauration de cette taxe annuelle de 100 à 150 euros qui est en préparation. En effet, les "conseils" de la Capa en la matière risquent d'être coûteux.

Doit-on, pour autant, faire peser sur tous les usagers la négligence de quelques uns ?

PLU : Où en est-on ?

La révision du Plan Local d'Urbanisme semble marquer le pas (*cf. article page 2*). En effet, certains documents élaborés ailleurs que dans la commune semblent manquer et le cabinet Urbanis, chargé de l'étude est dans l'attente de ceux-ci. La Directive Territoriale d'Aménagement, soumise à enquête publique dans l'été, devrait être bientôt validée. Le périmètre du SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, n'est pas encore arrêté et le PADD, Plan d'Aménagement et de Développement Durable n'a toujours pas été évoqué. Comme nous l'annonçons par ailleurs, le PLU risque d'être retardé de plus d'un an. La deuxième réunion publique qui devait avoir lieu cet automne sera sans doute reportée à l'année prochaine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Chers lecteurs lambescains

Vous partagez nos idées et nos points de vue, vous appréciez notre action inscrite dans une volonté d'opposition démocratique et citoyenne, qui donne toute sa place à une opinion critique et constructive du pouvoir local.

Contrairement aux partis politiques qui bénéficient de subventions, les cotisations de nos membres sont les seules ressources de l'association.

Soutenez-nous !

Adhérez à l'association en remplissant ce bulletin et adressez le à :

Lambesc Autrement

44, allée de Boismieu 13410 Lambesc

- ☐ adhésion simple, 20 €
- ☐ adhésion couple, 30 €
- ☐ adhésion famille, 40 €
- ☐ soutien, ...€

Nom :

Prénom :

Adresse

.....

Téléphone

Courriel

Règlement par chèque à l'ordre de "Lambesc Autrement". Merci.

L'AUTREMENT

Ont participé à ce numéro :

François Berga, Véronique Cabanne, Sylvère Corbière, Marylène Fournier, Valérie Frison, Jean-Philippe Labrouve, François Laubeuf, Jean-François Richard, Anne-Marie Sabot, Louis Sabot

Responsable distribution : Jeanine Roure

Lambesc Autrement

44, allée de Boismieu - 13410 Lambesc
Téléphone : 04 42 92 81 32

Courriel :
lambesc.autrement@free.fr

Internet :
http://lambesc.autrement.free.fr